



Suppression de mon accès mail professionnel

Par **celia41**, le **19/07/2015** à **20:04**

Bonjour, je suis actuellement en congé maladie pour dépression suite à du harcèlement moral de la part de mon patron, celui-ci vient de me retirer tous mes accès a mon logiciel de travail qui me permettait d'accéder a ma boite mail professionnelle dans laquelle il y avait tous les échanges de mails pouvant le compromettre et me servir devant les prudhommes, j'ai peur qu'il n'efface le tout en as t'il le droit? merci pour votre réponse

Par **moisse**, le **20/07/2015** à **08:55**

La boite est à lui.rnIl vous appartenait de faire des sauvegardes.rnLa seule chose qu'il ne peut pas faire, c'est prendre connaissance ou copie de messages dont l'archivage est spécifié "personnel" ou dont l'en-tête est de même spécifié clairement "personnel".

Par **celia41**, le **20/07/2015** à **09:36**

merci pour votre réponse rapide moisse